

LES CHIFFRES HAUTS-DE-FRANCE EN 2022

6,62 %
TAUX D'EMPLOI DIRECT

4,90 %

dans la Fonction
publique D'ÉTAT



5,73 %

dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



7,53 %

dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



17 455
bénéficiaires de l'obligation d'emploi recensés en 2022

1 163

dans la Fonction
publique D'ÉTAT



5 627

dans la Fonction
publique
HOSPITALIÈRE



10 665

dans la Fonction
publique
TERRITORIALE



2 521 482 €
FINANCÉS AU TRAVERS
DES CONVENTIONS
EMPLOYEURS

4 923 531 €
D'INTERVENTIONS
DIRECTES FINANCÉES
EN 2022

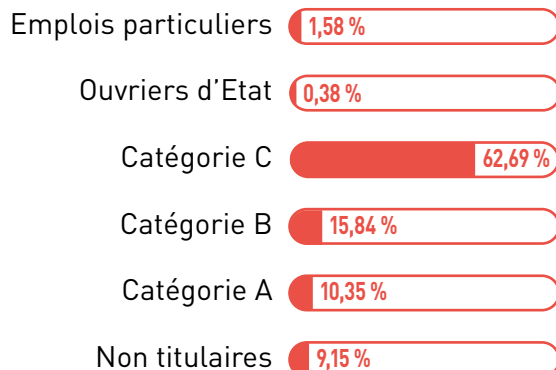
AIDES
PONCTUELLES :
2 402 049 €
financés via la
plateforme
des aides

DÉTAIL DES EFFECTIFS

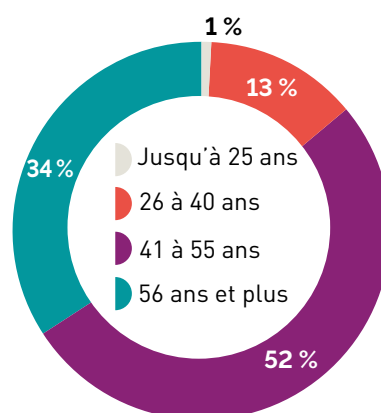
	Effectifs	BOE	TED
Aisne	20 457	1 124	5,49 %
Nord	132 230	9 270	7,01 %
Oise	25 701	1 419	5,52 %
Pas-de-Calais	57 089	4 059	7,11 %
Somme	28 095	1 583	5,63 %
Total Hauts-de-France	263 572	17 455	6,62 %

LES BOE EN 2022

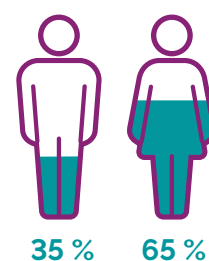
Statut



Âge



Sexe



VOTRE CONTACT EN RÉGION :

Isabelle Chavot,
Directrice territoriale au handicap du FIPHFP

L'ACTION DES TERRITOIRES

pour une Fonction publique inclusive

Le FIPHFP mobilisé pour les Troubles du spectre autistique (TSA)

Le 24 février 2022, le FIPHFP a organisé un webinaire sur la thématique de l'emploi des agents présentant un trouble du spectre de l'autisme. L'ambition de ce webinaire : apporter des clés concrètes aux employeurs publics pour les aider à favoriser l'insertion professionnelle des personnes porteuses d'un TSA. Cette rencontre a été l'occasion pour les 150 participants de revenir sur les notions fondamentales de ce trouble neurodéveloppemental. Il a également permis aux différents acteurs invités de témoigner sur le sujet à travers leurs expériences d'accompagnement. Le FIPHFP a également participé au salon Aspie Days, le 5 mars 2022 à Arras. Cet événement était organisé par l'association Ass des AS, association de parents située dans les Hauts-de-France et créée en 2007 pour faciliter la vie des personnes Asperger. Le FIPHFP est intervenu sur le salon à l'occasion d'une table ronde intitulée « Accompagner vers l'emploi : qui peut faire quoi ? ». Les aides du FIPHFP ont été présentées afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes souffrant de troubles du spectre de l'autisme.

Intervention auprès des étudiants de l'IPAG

Le FIPHFP est intervenu, le 9 mars 2022, lors de la conférence « Enjeux et actualité de la Fonction publique » à l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) d'Amiens. Soucieux de sensibiliser les futures générations de fonctionnaires aux sujets du handicap et de l'inclusion, le FIPHFP y a présenté les politiques publiques visant à promouvoir l'accès à l'emploi

public, la formation et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés aux étudiants de Prépa Concours et Prépa Talents IRA, et de Science Politique et de Droit.

Zoom sur la période de préparation au reclassement

Le 9 juin 2022, le FIPHFP a organisé un webinaire consacré à la PPR. Beaucoup d'employeurs publics se sont mobilisés pour découvrir ce nouveau dispositif rendu accessible à l'ensemble de la Fonction publique suite à une circulaire publiée en 2022. Les participants ont pu obtenir des informations sur le contenu de la PPR, son cadre juridique et les agents éligibles. Par la suite, un responsable et une consultante pour le maintien dans l'emploi du pôle Santé au travail d'Amiens Métropole ont expliqué de quelle manière a été déployé le dispositif PPR au sein de leur collectivité depuis 2018. Ce cas pratique a permis de revenir sur les conditions de réussite pour la mise en place du dispositif, et aux employeurs de poser leurs questions.

Rencontre des correspondants handicapés des Hauts-de-France

Le FIPHFP a réuni, via son dispositif territorial Handi-Pacte dans les Hauts-de-France, le Club des employeurs conventionnés de la région en visio-conférence le 9 juin 2022. Le Fonds y a présenté ses actualités : un nouveau site internet et des ressources plus facilement accessibles en ligne, le programme des webinaires à venir ou encore les événements et actions prévus dans les Hauts de France lors de la SEEPH 2022.



Une 1^{ère} matinale départementale dédiée au DEA

Le 27 septembre 2022 s'est déroulée la 1^{ère} matinale départementale du Dispositif Emploi Accompagné à Arras, dans le Pas-de-Calais. Isabelle Chavot, directrice territoriale au handicap dans les Hauts-de-France, est intervenue à l'occasion d'une table ronde intitulée « En quoi l'emploi accompagné peut répondre aux besoins des employeurs ? ».

Organisateur de l'événement, l'UDAPEI 62 participe au pilotage du Dispositif Emploi Accompagné 62, dispositif qui accompagne depuis 2020 les personnes en situation de handicap vers et dans l'entreprise : entrée et maintien dans l'emploi ordinaire. Ce dispositif, qui a été lancé en 2020 pendant la crise du Covid-19, a permis jusqu'à aujourd'hui l'accompagnement de plus de 140 personnes et la formation 9 référents.

LE MOT DE LA DTH SUR L'ANNÉE



La région Hauts-de-France représente un nombre important d'employeurs publics (930 répartis sur 5 départements) dont 75 % sont des collectivités territoriales. Le taux direct d'emploi des personnes en situation de handicap de l'année 2022 est de 6,62 %, supérieur à la moyenne nationale, ce qui tend à démontrer le succès de l'action du FIPHFP en matière d'insertion.

En Hauts-de-France, le travail de partenariat des acteurs du handicap et les passerelles mobilisées (milieu protégé-milieu ordinaire, mobilité inter-Fonction publique,...) sont des enjeux forts dans un contexte de tensions sur le marché du travail. Les plus concernés sont les plus gros employeurs ou les employeurs basés sur l'aire métropolitaine de Lille. Une des causes de cette tension est les départs en retraite massifs. Un travail sur l'attractivité de la Fonction publique est initié à cet effet par le Préfet de région. Le sujet de l'insertion des personnes en situation de handicap y est particulièrement traité.



Isabelle Chavot
directrice territoriale
au handicap du FIPHFP